



Master's Thesis Awards for Future Generations



Description du prix, critères de sélection et agenda

Prix d'Excellence du programme HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures



En partenariat avec



Description du Prix

Le Master's Thesis Award for Future Generations Cooperative Sustainable Economy est un **prix annuel doté de 2 500 euros**. Il valorise et récompense des mémoires ou travaux de fin d'études de niveau Master qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques liées à l'économie coopérative au sens large. Il s'agit plus concrètement de modèles et initiatives où les personnes s'associent volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Les politiques économiques visant à réguler ou à faciliter ces initiatives sont également concernées.

Pourquoi est-il fondamental que de nouvelles générations de professionnels dans le domaine économique s'intéressent à l'économie coopérative et intègrent les différentes dimensions d'un développement soutenable ?

Dans un contexte de multiples crises (économique, écologique, sociale, de sens), notre économie globalisée est remise en question. En effet, sa force motrice, la croissance continue, se heurte à l'épuisement des ressources naturelles et aux limites de la capacité régénératrice de la planète. Les inégalités s'accroissent et l'augmentation de la prospérité dans de nombreux pays ne s'accompagne pas d'une croissance du bien-être. L'importance de la spéculation financière, le poids des marchés financiers et le décalage avec l'économie réelle fragilisent non seulement le système économique, mais l'écartent aussi de sa fonction première : produire des produits et services qui répondent aux besoins des populations, tout en gérant les biens en bon père de famille (oikos – nomos).

Sous diverses dénominations, de nouveaux modèles économiques prometteurs se développent, tels que l'économie collaborative, l'économie de partage, l'économie P2P ... Bien que ces modèles s'inscrivent souvent dans une démarche durable et solidaire, les interrogations sur les dérives potentielles se font de plus en plus nombreuses : marchandisation du partage et du don, captation par des investisseurs privés puissants, soupçon de concurrence déloyale, contournement de la régulation en vigueur, vecteur d'optimisation des dépenses et donc d'hyperconsommation...

Dès lors, il est primordial pour les acteurs économiques de progresser dans la compréhension de ces nouveaux modèles et de saisir les pistes, les opportunités et les menaces qu'ils présentent. Il est aussi fondamental d'approfondir la compréhension des conditions qui permettent de préserver, voire de renforcer la solidarité, la gouvernance démocratique et participative de ces initiatives et la répartition équitable des bénéfices.

Le modèle coopératif, vieux de plusieurs siècles, est inspirant à ce sujet. Il favorise notamment l'absence de spéculation, la répartition équitable des bénéfices, une vision à long terme, la création d'une plus-value humaine par le biais de la plus-value économique et l'implication des parties prenantes et de la communauté locale.

Enfin, il est également essentiel d'intégrer des préoccupations environnementales dans ces modèles économiques. Une économie pérenne et viable n'est possible que si les matières



premières nécessaires se renouvellent à un rythme suffisant et si les écosystèmes qui sous-tendent ce renouvellement sont préservés.

« Plutôt que de croire à la fin imminente du capitalisme ou à son inéluctable perpétuation, l'économie plurielle signifie qu'il y a possibilité de refouler progressivement et systématiquement l'aire économique déterminée par le seul profit. Cela implique non seulement l'extension du champ de l'économie sociale, mais aussi un ensemble d'évolutions dans tous les domaines, et la revitalisation de la notion capitale de solidarité surtout dans un contexte de désintégration des solidarités traditionnelles. »

Edgar Morin, Sociologue français, 2010

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, le mémoire (de niveau Master) doit avoir été défendu dans une université ou haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un grade de distinction minimum, durant la période mentionnée dans le règlement de l'édition en cours.

Le Prix annuel s'adresse principalement aux étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s en sciences économiques, ainsi qu'aux étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s des différentes Business Schools. Les candidatures issues d'autres facultés seront acceptées pour autant qu'elles répondent aux critères d'éligibilité (voir règlement de l'édition en cours).

Attention : il existe également un Master's Thesis Award for Future Generations – Sustainable & Responsible Finance. La Fondation pour les Générations Futures se réserve le droit d'attribuer, dans l'intérêt du candidat, une candidature à un autre prix, si elle estime que la candidature convient mieux pour ce prix.

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux trois critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d'« innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable.

Enjeux majeurs pour la société

Les mémoires de fin d'études devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* adopté lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour l'éducation supérieure, la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne et les disciplines traditionnelles se sont attachées à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, le mémoire de fin d'études se caractérisera par une approche intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse ou développement du projet, formulation des conclusions.

Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (planet), le social (people), la prospérité (prosperity) et la participation (participation).

Des exemples de points d'attention généraux et adaptés au domaine de l'économie coopérative sont présentés ci-dessous pour chacune de ces 4 dimensions (cf. « Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »).

Important !

Il n'est pas attendu que les mémoires présentés rencontrent l'ensemble des préoccupations présentées ci-dessous (cf. « pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »). Ils sont à envisager comme des points d'attention potentiellement pertinents dans un mémoire qui veut intégrer les différentes dimensions du développement soutenable par rapport au domaine de l'architecture. Ils ne sont évidemment pas exhaustifs ni tous d'égale pertinence pour le traitement d'un objet d'étude particulier.

Agenda

Les étapes clés

- ❖ Télécharger le règlement et le formulaire de candidature
- ❖ Compléter le dossier de candidature et le renvoyer accompagné de votre mémoire au secrétariat du programme HERA, avant la date de clôture.
- ❖ Un jury indépendant se réunira pour sélectionner le lauréat et un ou maximum deux éventuels nominés.
- ❖ Les lauréats et éventuels nominés seront invités à présenter leur travail lors de la Remise des Prix.

Les dates à retenir

- ❖ Juin 2018 : ouverture de l'appel à candidature
- ❖ 10 octobre 2018 : clôture de l'appel à candidature
- ❖ Printemps 2019 : cérémonie de proclamation des prix



Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable au domaine de l'économie coopérative

L'humain (People)

L'impact sur le bien-être des êtres humains, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés (non exhaustifs) : responsabilité sociale et éthique, accessibilité au plus grand nombre, équité sociale et solidarité, intégration, lutte contre la paupérisation, santé, cadre de vie, éducation et formation, amélioration des liens sociaux et convivialité...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie coopérative, notamment :

- ❖ Multiplication de liens sociaux, créateurs de cohésion sociale et de nouvelles communautés conviviales, contribution à la vie sociale, solidarités locales ;
- ❖ Droits sociaux des travailleurs impliqués (flexibilité, salaire vital...) ;
- ❖ Droits des consommateurs/utilisateurs/clients (vie privée, assurances...) ;
- ❖ Prise en compte des impacts sur les travailleurs et de l'impact des travailleurs sur le processus de production (conditions de travail, matériaux et processus de production respectueux de la santé...) ;
- ❖ Bien-être et motivation des travailleurs ;
- ❖ Équité sociale (prix abordable, usage pour tous...) ;
- ❖ Innovation en interaction avec les acteurs de terrain ;
- ❖ Apport de par ses activités à l'égalité des sexes, à l'éducation et à l'apprentissage continu, à l'accès aux services de soins de santé, à des sociétés stables et pacifiques, à l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et à l'accès à une alimentation saine.

L'environnement (Planet)

L'impact sur l'environnement pris au sens large, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés : éco-effizienz / impact limité ou positif sur l'environnement et le cadre de vie, climat & gaz à effet de serre, utilisation rationnelle de l'énergie, respect de la nature, sa biodiversité et ses ressources, prévention et gestion des déchets et pollutions, utilisation raisonnée de l'espace ...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie coopérative, notamment :

- ❖ Incitation à des comportements plus respectueux de l'environnement ;
- ❖ Utilisation rationnelle d'outils, d'espaces et de matériaux (coworking, voitures partagées, vente d'articles d'occasion...) ;

- ❖ Impact sur la consommation énergétique et la pollution (covoiturage, circuits courts...);
- ❖ Lutte contre l'obsolescence programmée (accès plutôt que possession, offre de services plutôt que de produits);
- ❖ Impact sur la nature (consommation de ressources non renouvelables minimisée, matériaux naturels ou recyclés, réutilisation, prise en compte des éléments naturels et de la biodiversité, matériaux non toxiques pour l'environnement ou qui n'épuisent pas les ressources naturelles...);
- ❖ Performance énergétique et utilisation rationnelle de l'énergie par la réduction des besoins énergétiques au niveau du processus de fabrication et au niveau de la totalité du cycle de vie du produit (écobilan, énergie grise des matériaux, matériaux locaux...);
- ❖ Gestion des déchets, de l'eau, des emballages...;
- ❖ Prise en compte de l'économie circulaire et approche du cycle de vie des produits et matériaux;
- ❖ Apport de par ses activités à l'accès aux énergies renouvelables, à la réduction des émissions de CO2 et à la gestion soutenable des ressources naturelles;
- ❖ Pratique de RSE.

La prospérité (Prosperity)

L'impact économique au sens large, c'est-à-dire tout ce qui permet d'augmenter/de maintenir durablement les ressources économiques (monétaires ou non monétaires...), des personnes/organisations et de la collectivité.

Exemples de questionnements clés : approche en coût global et viabilité économique sur le long terme, flexibilité par rapport aux évolutions futures, performance au niveau collectif et pas seulement individuel, utilisation de modèles de financement innovants, transparence des finances et coûts, diversité de financement / autonomie financière, éventuels échanges non monétaires complémentaires (trocs, dons, volontariat) et clarté des comptes, autonomie, solidité par rapport à une évolution des conditions économiques (taux d'intérêt, taxes, inflation), non privatisation des biens communs...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie coopérative, notamment :

- ❖ Création d'emploi (direct et indirect via la création d'opportunités de commercialisation et l'amélioration des conditions de commercialisation);
- ❖ Impacts sur l'économie locale et nationale, impact sur le salaire et le pouvoir d'achat;
- ❖ Résilience (locale) en période de crise économique, pérennité des initiatives;
- ❖ Réduction de la pauvreté (notamment via l'identification d'opportunités économiques, le soutien aux personnes défavorisées afin de défendre leur intérêts...);
- ❖ Alternatives à la marchandisation et la privatisation (économie du don, commons...);
- ❖ Relocalisation de l'économie;
- ❖ Développement de nouvelles filières, nouvelles opportunités économiques;
- ❖ RSC (Responsabilité sociétale des coopératives) comme opportunité de marketing;
- ❖ Apport au commerce équitable et à l'accès aux moyens financiers et à la stabilité financière de par les activités.

La gouvernance participative (Participatory governance)

Tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun, aux enjeux de démocratie : qui est écouté, qui décide, qui agit, qui bénéficie, qui est affecté par les conséquences.

Exemples de questionnements clés : transparence et pédagogie, prise en compte des besoins et aspirations de toutes les parties, gestion pacifique des conflits...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à l'économie coopérative, notamment :

- ❖ Formation du citoyen : consom-acteurs, consommateurs responsables ;
- ❖ Regain de pouvoir des citoyens par rapport au système économique ;
- ❖ Gouvernance démocratique des initiatives ;
- ❖ Apport à la gouvernance démocratique mondiale (notamment via l'éducation et l'autonomisation des membres et le partage des expériences) ;
- ❖ Transparence et pédagogie ;
- ❖ Prise en compte dans le développement et la gestion des initiatives des besoins et aspirations de toutes les parties concernées (membres, salariés, clients et usagers, fournisseurs, parties prenantes ...).